

Offre d'emploi

Agent référent dans le domaine du handicap

Grade/qualification du poste : Filière animation/administration/technique catégorie C/B

Poste à temps complet – 35 heures / semaine

Poste à pourvoir le 01/04/2019

MISSIONS

Au sein de la direction de l'Education, de la Jeunesse et de la Restauration, sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service scolaire périscolaire et extra scolaire, vous avez pour mission de faciliter la mise en œuvre de la politique handicap souhaitée par la Collectivité visant à favoriser l'inclusion des enfants.

Vous assurez un rôle de coordination entre les écoles, les structures de loisirs non spécialisées, les structures d'éducation spécialisées, les familles et les services communautaires (notamment la prévention et les services techniques), vous veillez à essaimer les bonnes pratiques et vous vous investissez personnellement dans l'accompagnement des enfants.

ACTIVITES PRINCIPALES

Vous êtes spécifiquement chargé(e) de :

Conforter le lien avec les familles :

- recensement des attentes des familles du territoire dont les enfants sont en situation de handicap;
- élaboration d'un diagnostic (humain, matériel, etc, besoins en matière de renfort notamment dans les écoles accueillant des ULIS par exemple);
- centralisation des demandes en lien avec les coordonnateurs scolaires, péri et extrascolaires.

L'accompagnement et la formation des professionnels :

- coordination des moyens en matière d'accompagnement des enfants sur les temps scolaires et périscolaires (demande d'avs, contrats, renouvellements, extensions, suivi budgétaire, réponses aux familles, ect);
- accompagnement des équipes pour l'accueil des enfants en situation de handicap et participation à l'accompagnement d'enfants;
- coordination des projets des structures sur la thématique du handicap;
- participation aux rencontres entre familles et professionnels en amont d'un accueil en alsh extrascolaire (en lien avec le coordonnateur extrascolaire) ;
- participation et accompagnement des directeurs périscolaires aux équipes de suivi (en lien avec le coordonnateur de secteur) ;
- création d'outils à destination des équipes périscolaires et extrascolaires ;
- définition des besoins en matière de formation à destination des directeurs d'alsh mais également des équipes pédagogiques ;
- pilotage d'actions de formation en faveur des équipes.

Conseiller, informer et sensibiliser :

- conseil et expertise dans son domaine d'intervention auprès des élus, de sa hiérarchie, de ses collègues et des équipes ;
- participation à la définition des orientations opérationnelles dans son domaine d'intervention ;
- participation aux recrutements des animateurs référents sur les temps péri et extrascolaires ;

- sensibilisation des enfants au handicap (planification d'intervention sur les alsh péri et extrasco du territoire) ;
- création et mise à disposition des ALSH de malles pédagogiques spécialement créés pour aborder avec tous les enfants la question du handicap, et plus généralement les différences et le vivre ensemble ;
- mise en place d'événements spécifiques.

Animer le partenariat et le réseau :

- rôle de passerelle entre les différents services de l'Agglomération ;
- lien avec les différents partenaires (structures spécialisées, JPA, CAF, MLPH, EN, CD, ADAPEI, ect) et les associations culturelles, sportives, artistiques pour faciliter l'incusion des enfants et améliorer l'offre sur le territoire.

Rechercher des financements :

- recherche de financement et instruction des dossiers en lien avec le supérieur hiérarchique et la chargée de mission Subvention de la collectivité.

COMPETENCES REQUISES

Diplômes : diplômes relatifs aux domaines de compétences recherchés

Expérience similaire souhaitée accompagnée d'une expérience dans le champ des ACM et/ou en milieu spécialisé.

Savoirs théoriques :

- Connaissance des techniques de coordination.
- Connaissance en matière d'éducation, d'enfance, de sciences humaines, de pédagogie, de développement de l'enfant et des différents handicap.
- Maîtrise de la réglementation DDCSPP en matière d'ACM.
- Maîtrise du cadre réglementaire en matière de handicap
- Connaissances des différents dispositifs d'accueil des enfants en situation de handicap.
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des accueils collectifs de mineurs.
- Connaissance des compétences des collectivités et administrations en matière de handicap

Savoir être :

- Responsable, dynamique et autonome.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aisance rédactionnelle.
- Capacité à travailler en mode transversal.
- Capacité à travailler en mode projet.
- Aptitude à la négociation et à la gestion des conflits.
- Etre à l'écoute de l'équipe, des enfants et des familles,
- S'adapter à des situations pédagogiques et aux besoins spécifiques des enfants,
- Informer et rendre compte à son responsable hiérarchique.

CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXERCICE

Mobilité sur le territoire communautaire. Permis B nécessaire. Réunions en soirée.

Veillez adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) au plus tard le 22 mars 2019

par courrier ou par mail à : service.rh@montdemarsan-agglo.fr

**Monsieur le Président
Direction des Ressources Humaines
575 avenue du Maréchal Foch
40000 MONT DE MARSAN**